

(*) : Dans tout le document le terme population définit les participants du territoire qui ont participé aux ateliers.

1 – GENESE

En 2018, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) a saisi le Conseil de développement de la CARENE sur un projet nommé Ambition Maritime.

A cette occasion, le Bureau du Conseil de développement (CD) a cherché à explorer ce projet pour voir les réflexions citoyennes pertinentes. Les membres du Bureau ont eu l'intuition que ce sujet pourrait être travaillé à l'échelle de plusieurs territoires.

A savoir, la démarche inter-CD sur le thème des déplacements domicile-travail venait d'aboutir et d'être restituée aux élus.

Avant de déterminer l'axe de la réflexion, le CD de la CARENE accompagné des CD voisins investis sur le travail précédent (Sud Estuaire, Cap Atlantique, Pontchâteau St Gildas des Bois, Estuaire et Sillon, Pornic Agglo Pays de Retz) ont invité le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire à présenter le projet Ambition Maritime.

Pendant plusieurs mois, différentes présentations se sont succédées et le bureau a tranché pour faire un pas de côté de la saisine officielle et de répondre aux mieux aux préoccupations inter-territoires.

En effet, au vu du projet Ambition Maritime, il aurait été difficile d'embarquer l'ensemble des CD voisins dans cette démarche. Ainsi, il a été proposé aux Conseils de développement de se lancer dans une réflexion commune qui aurait pour but de dépasser les frontières administratives des intercommunalités, et ainsi répondre à des enjeux communs. A savoir, Le CD de Nantes Métropole a rejoint l'aventure.

La première réunion s'est déroulée le lundi 8 octobre 2019. Cette réunion avait pour objectif de défricher le thème et d'en définir les grands contours. C'est à cette occasion que la dimension estuarienne s'est ajoutée, notamment avec l'appui du CD d'Estuaire et Sillon. Le CD de la CARENE a dès ce premier rassemblement proposé de sortir du projet stratégique Ambition Maritime par son orientation « aménagement » et de s'intéresser au changement climatique.

Après un débat sur les risques, l'atelier a acté d'aborder ce travail à travers la perception des citoyens des changements climatiques sur la façade maritime et estuarienne car la résilience peut en faire des risques et aussi des atouts.

Après un travail de recherche, l'atelier a souligné la sur-documentation et des études sur ce sujet. Ainsi, ils se sont mis d'accord pour ne pas produire d'études complémentaires, mais de s'appuyer sur l'existant.

La notion de risques a été débattue et l'est encore...

A différentes réunions, l'atelier inter CD a ressorti différentes notions rattachées au sujet :

- La vulnérabilité, car le risque étant les conséquences d'un aléa sur un territoire.
- L'adaptation et la résilience du territoire.
- Risques/opportunités.

Dès la deuxième réunion, il a été explicité que l'objectif de l'atelier était de :

- Fournir de l'information et rendre accessible la donnée.
- Rendre compte de la perception de la population.

A ce titre, l'atelier a reçu plusieurs intervenants, dont Guillaume Hainigue – chargé de mission adaptation au changement climatique à la CARENE (20/01/2020).

A la suite de ces interventions, l'atelier a réitéré que le sujet était bien documenté, mais les conséquences sur les modes de vie étaient peu évoquées.

Ainsi, l'objectif est de saisir la perception des habitants sur la vulnérabilité du territoire. Cet objectif a été de nouveau partagé lors de l'atelier du 27 février 2020.

Cette réunion a permis de déterminer une méthodologie structurée pour atteindre cet objectif. Le confinement est passé par-là.

Une des pistes était de réunir des usagers/habitants/citoyens sur le temps d'une journée, de recueillir leurs perceptions, puis leur procurer des données de sources diverses (scientifiques, politiques, associatives, etc.) et de nouveau recueillir leurs perceptions.

Cette méthodologie avait pour finalité de voir si les perceptions variaient après avoir diffusé de l'information.

Aujourd'hui, il est question de continuer à mener cette réflexion en gardant l'objectif initial :

→ recueillir la perception de la population sur le changement climatique sur les territoires littoraux et estuariens.

2 – SYNTHÈSE DES ATELIERS

Il ressort de l'analyse des éléments statistiques que la population de notre territoire est bien **informée** des effets et des risques liés au changement climatique.

Le diaporama a permis de conforter leur position et d'apporter des informations particulières (que l'on ne retrouve pas dans le questionnaire) puisque 84% de la population indique que leur perception sur le changement climatique a évolué.

Le changement climatique est pour près de 98% de la population un sujet de préoccupation avec des effets qui impacteront leur vie quotidienne, avant 10 ans et même dès à présent, pour 67% des réponses.

Les principales conséquences du changement climatique sur la vie quotidienne des habitants de notre territoire porteront :

- Sur les infrastructures de la commune et sur les abords de la côte ou la Loire (pour plus de 65%).
- Sur leur logement qu'ils estiment menacés (85% des réponses), un pourcentage non négligeable (40%) des personnes habitant près du littoral ou de la Loire envisagent de déménager en cas de risque avéré.
- Sur leur santé (plus de 39% de réponses).
- Sur leur profession (35% de la population de moins de 60 ans).

En conséquence, le changement climatique nécessite que nous nous **adaptions**, à 77% des réponses, pour faire face à ce défi.

Dans ce contexte, la responsabilité des actions à mettre en œuvre incombe en priorité à l'état, aux collectivités territoriales et aux citoyens.

Dans une moindre mesure, les entreprises et les associations doivent aussi agir.

Une majorité des habitants de notre territoire dit ne pas connaître certaines actions, de notre collectivité, pour lutter contre le changement climatique.

Les habitants des 6 communes qui ont pris le temps d'exprimer des commentaires, ont formulé des propositions :

- Etablir une véritable concertation citoyenne autour des projets impactant l'environnement.
- Clarifier l'impact environnemental des projets et le rendre accessible à tous.
- Améliorer l'accès à l'information et les modalités de participation des citoyens à l'action.

Une quatrième dimension vient les compléter : la connaissance et la culture de l'environnement auprès des habitants.

3 – DEROULEMENT DES ATELIERS

Les évènements de cette démarche : Le bureau du Conseil de Développement du Sud-Estuaire (CDSE) a proposé l'organisation, de 3 ateliers sur différents secteurs stratégiques :

- Secteur littoral, Saint Brevin les Pins : 9 février 2022.
- Secteur Estuaire, Paimboeuf (Corsept, St Viaud et Frossay) : 16 février 2022.
- Secteur CDSE et St Père en Retz : 23 février 2022.

Les ateliers se sont déroulés en 3 temps :

- 1) Recueil de la perception « spontanée » des habitants, sous forme de questionnaire.
- 2) Présentation des données principalement tirées des PCAET de la CCSE et de la Carène ainsi que du SCOT du Pays de Retz et de sources diverses, (scientifiques, politiques, associatives, etc...).
- 3) Mesure de l'évolution de la perception à la suite des informations apportées (sous forme de questionnaire).

Il est à noter que les questionnaires pouvaient être renseignés sous forme électronique (en ligne) ou sous forme papier à disposition lors des ateliers.

Avec l'appui du service communication de la CCSE, 2000 flyers et 30 affichettes ont été distribués sur les 6 communes. (Annexe 1).

Les 7 sites WEB des communes et de la CCSE, la presse locale et des associations de St Brevin ont relayé la démarche.

4 – RETOUR des 3 ATELIERS

Le 9 février à Saint Brevin les Pins : 60 personnes présentes (dont des élus et des représentants des CD voisins).

Le 16 février à Paimboeuf : 23 personnes présentes (dont des élus et des représentants des CD voisins).

Le 23 février à Saint Père en Retz : 17 personnes présentes.

L'apport d'informations sous forme de présentation a duré en moyenne 1h45.

Enfinement : 98 questionnaires ont été renseignés dont 10% sous forme électronique permettant un panel représentatif.

Il est à noter que la presse écrite était présente. (Annexe 2).

5 – ANALYSE STATISTIQUE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE

5-1 AVANT PROJECTION DU DIAPORAMA

5.1.1 Caractéristique de la population (cf annexe 3 § 1)

Les habitants connaissent bien le territoire car ils habitent, à plus de 68%, dans leur commune depuis plus de 10 ans, dont ils sont propriétaires de leur logement à plus de 88%.

Leur habitation principale se trouve pour 56% d'entre elle à moins de 500 mètres du littoral ou de l'estuaire.

La population des 6 communes était présente lors des ateliers avec des proportions assez voisines du nombre d'habitants de leur ville, sauf pour la commune de Frossay qui est sous représentée.

La moyenne d'âge des participants est élevée 77,3% de l'échantillon a plus de 60 ans, seulement 3% ont moins de 40 ans. Les hommes étaient un peu plus nombreux (61,2%).

Les personnes interrogées déclarent, à près de 36%, avoir déjà été directement impacté par un événement majeur (tempête, inondation, submersion, Xynthia).

5.1.2 Analyse de la perception du changement climatique (cf annexe 3 §2)

5.1.2.1 Perception globale

Pour plus de 98% de la population, le changement climatique est un sujet de conversation avec leur entourage et un sujet de préoccupation. Il est considéré comme très préoccupant pour plus de 60% des cas.

Ce dernier chiffre augmente pour les personnes qui habitent à moins de 200m du littoral ou de la Loire, pour être proche des 70%. Le niveau de préoccupation reste stable pour les personnes qui ont été ou pas impactées par un événement majeur (tempête, inondation, submersion, Xynthia).

A 99%, la population considère que l'activité humaine est responsable du changement climatique et 60% attribue "pour un peu" le changement climatique à des causes naturelles (20% "pour beaucoup").

5.1.2.2 Connaissance des effets du changement climatique

A plus de 98% la population indique que les 8 effets majeurs identifiés dans le questionnaire sont liés au changement climatique. La hausse des températures, l'augmentation des risques d'inondation et de submersion marine, et l'augmentation de la fréquence d'événements météorologiques sont " pour beaucoup" dus, à plus de 60%, au changement climatique.

5.1.3 Analyse des conséquences du changement climatique sur la vie quotidienne (Cf annexe 3§ 3)

5.1.3.1 Echéance du changement climatique

67% de la population pense que les effets du changement climatique affecteront leur vie quotidienne à présent et au plus tard avant 10 ans.

24% de la population estime que les effets seront portés entre 10 et 30 ans. Seulement 9% pense que les effets du changement climatique affecteront leur vie quotidienne dans plus de 30 ans.

5.1.3.2 Impact du changement climatique sur la vie quotidienne dans les 30 ans à venir

Plus de 65% de la population attribue un impact du changement climatique sur les infrastructures de leur commune ou sur la côte et les bords de la Loire.

Près de 80% considère que leur logement est soumis à un risque.

Il convient de souligner que près de 97 % des personnes qui habitent à moins de 200 m du littoral ou de la Loire pense que leur logement est soumis à un risque.

Parmi les personnes qui habitent à moins de 500m du littoral ou de la Loire 40 % est prêt à déménager si le risque est avéré (30% ne sait pas évaluer ce point).

Un nombre conséquent (39%) pense que les effets du changement climatique agiront sur leur santé (sachant que 39% ne sait pas mesurer cet impact).

La population active de moins de 60 ans estime, à 35%, que leur profession sera impactée.

Pour le questionnaire en mode numérique une question sur la mobilité a été ajoutée. Une majorité de cet échantillon indique vouloir modifier leur mode de mobilité pour tenir compte du changement climatique.

5.1.4 Analyse de l'adaptation au changement climatique pour les 30 ans à venir (Cf annexe 3 §4)

La population considère qu'elle doit s'adapter au changement climatique à plus de 75%. Néanmoins, près de 24% convient qu'il est nécessaire de se protéger à tout prix. Ces données restent homogènes si l'on regarde l'influence du facteur " lieu d'habitation" (distance par rapport au littoral ou de la Loire).

Près de 95% de la population précise qu'il est nécessaire de mieux communiquer sur les effets du changement climatique.

Plus de 75% de la population considère que l'état, les collectivités territoriales et les citoyens doivent intervenir dans le cadre du changement climatique. Pour les entreprises et les associations, 60% précise qu'elles doivent aussi intervenir.

5.2 PERCEPTION APRES APPORT D'INFORMATION A LA SUITE DE LA PROJECTION DU DIAPORAMA (cf annexe 4)

5.2.1 Evolution de la perception du changement climatique (cf. annexe 4§1)

La population considère que leur perception du changement climatique et de ses conséquences a évolué après diffusion du diaporama, selon les proportions suivantes :

- "un peu " : pour 72%

- "beaucoup" : pour 11,5%

Il faut mentionner que 16% environ de la population estime que leur perception n'a pas été modifiée à la suite de la diffusion du diaporama.

Les § suivants montrent les quelques items d'évolution de leur perception.

5.2.2 Analyse de la connaissance des effets du changement climatique (cf. annexe 4§2)

Au cours de cette phase, la connaissance de la population sur les effets du changement climatique constatée avant diaporama est confirmée.

En effet, leur connaissance varie entre 64% et 84% selon le type d'effet soumis à réponse.

5.2.3 Analyse des conséquences des effets du changement climatique dans les 30 ans à venir (cf annexe 4§3)

Près de 85% de la population considère que leur logement est soumis à un risque lié au changement climatique, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport aux données initiales (avant diaporama).

Le nombre de personnes qui répond que les effets du changement climatique auront des impacts sur les infrastructures de la commune a augmenté entre 8% et 10% au cours de cette phase.

Pour le critère impact sur la santé une augmentation de 5% d'avis positifs est constatée après diaporama.

Pour le thème lié à la posture de la population dans le cas où leur habitation est située en zone à risque (rester ou déménager) les variations sont négligeables (moins de 2%).

5.2.4 Analyse du facteur d'adaptabilité (cf annexe 4§4)

La population (*présente aux ateliers*) confirme à 77% le besoin de tout mettre en œuvre pour s'adapter au changement climatique (légère progression de 2% par rapport à la phase initiale du questionnaire).

5.2.5 Analyse de la connaissance des actions entreprises par les collectivités locales du territoire (cf. annexe 4§5)

Il ressort de l'analyse des diagrammes que les citoyens connaissent en général peu (voir moyennement) les actions entreprises par leurs collectivités locales pour lutter contre les effets du changement climatique :

- 60% ne connaît pas les actions entreprises pour la protection de la biodiversité ou pour la protection contre les risques d'inondation à l'intérieur des terres (ce chiffre reste indifférent à la localisation des habitants).

- 49% ne connaît pas les actions entreprises pour lutter contre les risques de submersion marine, ce point est moins flagrant pour les habitants résidents à moins de 200m du littoral (seulement 25% ne connaît pas les actions entreprises).

Cependant, il convient de souligner que 65% de la population est informée des actions de protection du littoral.

6 – ANALYSE DES COMMENTAIRES

32 personnes ont renseigné des commentaires, ils peuvent se répartir en 6 grands domaines :

6-1 Protection et entretien des ouvrages naturels et artificiels (y compris les Marais)

- Plusieurs habitants de Corsept expriment de l'inquiétude sur le devenir de la digue par suite de son déclassement.
- Une dizaine d'habitants de St Brevin les Pins, Paimboeuf, St Viaud et St Père en Retz met en avant le rôle protecteur des zones humides (zone tampon en cas d'inondation) et qu'il convient de renforcer, entretenir et protéger.
- Plusieurs habitants expriment l'urgence à agir afin de protéger la population en cas de calamité.
- La protection des dunes est citée plusieurs fois par des habitants de Saint Brevin.

6-2 Prévention, aménagement environnemental et Plan Local d'Urbanisme :

- Beaucoup d'habitants de St Brevin, Paimboeuf et St Père en Retz, ciblent l'artificialisation des sols comme participant au dérèglement climatique. Il est demandé de réguler l'extension des zones artisanales et de ralentir l'urbanisation.

En matière d'urbanisation, le PLU doit préciser l'interdiction de construire en zone inondable.

- Des habitants de St Brevin, demandent de préserver les arbres et de replanter des essences résistantes au changement climatique.

Il est aussi proposé de mieux végétaliser le centre-ville.

Et pour finir améliorer le réseau d'évacuation pluviale.

- Dans l'idée de protéger la biodiversité, des habitants de St Viaud et St Père en Retz proposent de replanter des haies afin de mieux réguler entre autres l'écoulement des eaux.

- Un commentaire pose une question : Est-ce possible d'intégrer la dimension changement climatique dans la GEMAPI ?
- Des habitants de St Brevin posent la question du devenir des emprises libérées par les établissements sanitaires de Mindin.
- Des habitants de plusieurs communes souhaitent le développement et l'organisation d'une offre de transport en commun moins carbonée (train...).
- Dans une logique de sobriété énergétique, des habitants de St Brevin et Paimboeuf demandent une coupure générale de l'éclairage public les nuits.

6-3 Rôles des élus et des citoyens :

- Une dizaine d'habitants multi communes souhaite positionner le citoyen au centre des réflexions pour une prise en compte de la parole citoyenne en matière de transition énergétique.

Il est aussi proposé de renouveler ce type d'atelier, l'organiser en groupe de travail (élus, société civile, agriculteurs et techniciens) afin de déboucher sur des actions concrètes. Comme un grand plan de gestion durable des ressources.

- Un habitant de Paimboeuf propose la création d'une commission exécutive dédiée avec des crédits alloués.

Il est aussi demandé aux représentants locaux (élus et associations) des actions de lobbying auprès de la représentation nationale.

6-4 Information et Communication :

- Il est demandé par des habitants de plusieurs communes de mieux développer l'information vers les citoyens tant d'un point de vue risques qu'en matière d'actions en faveur de la transition énergétique.

Il est aussi demandé l'organisation de conférence sur les actions possible en matière de transition énergétique.

- Enfin, il est proposé de mettre en œuvre à l'attention de la jeune génération, des actions de sensibilisation sur l'écologie.

6-5 Impact touristique

- L'afflux touristique génère des contraintes comme la gestion des déchets et une surconsommation de l'eau potable qui impactent les ressources disponibles.

6-6 Surveillance et observatoire

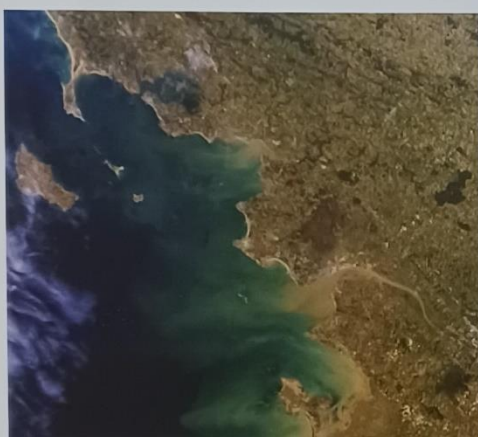
- Des habitants de St Brevin, sollicitent une surveillance du Boivre (zone urbanisée à proximité) et du trait de côte afin d'intervenir sans délai en cas de dégradation.
- Un habitant de St Brevin demande une surveillance des conséquences du creusement du chenal de La Loire (de 12 à 18 mètres) pour le littoral.

Habitants de la Communauté de Communes Sud Estuaire

**Venez tester votre préoccupation sur
le changement climatique de la CCSE**

Objectifs :

- Présenter des études sur les **effets présents et futurs du changement climatique**,
- Recueillir d'une manière spontanée **vos perceptions et vos préoccupations** sur ces effets.



Vue de notre estuaire par Thomas Pesquet

Rendez-vous :

Saint-Brevin-les-Pins

Mercredi 9 février – 20h

Salle des Dunes

Paimboeuf

Mercredi 16 février – 20h

Salle Cutullic

Saint-Père-en-Retz

Mercredi 23 février – 20h

Mairie annexe



Réunion organisée par le

Conseil de Développement Sud Estuaire

Renseignements : Tél 02 40 27 27 35
conseildedeveloppement@cc-sudestuaire.fr

Entrée libre et gratuite

COVID : dans le respect des mesures en vigueur

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Sud Estuaire phosphore sur le climat

Sud Estuaire – Le Conseil de développement Sud Estuaire a restitué, mercredi, à Saint-Brevin, ses premiers travaux sur les enjeux autour du réchauffement climatique dans le territoire.



Le public attentif pendant la présentation du Conseil de développement.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Les conseils de développement sont des instances de démocratie participative, au sein des communautés de communes, dont le rôle est de sensibiliser les citoyens aux enjeux territoriaux et de mobiliser les acteurs sur la définition des projets et des politiques publiques.

Depuis la loi de 2019, seuls des volontaires peuvent y siéger (les élus ne peuvent plus y participer) et sur la CCSE, c'est une équipe de huit personnes qui pilote les actions.

En lien avec les communautés voisines, du littoral et de la Loire jusqu'à Nantes, concernées, et avec le soutien fort de la Carene (l'agglomération de Saint-Nazaire) le Conseil de dévelop-

pement du Sud Estuaire a souhaité réfléchir aux enjeux du réchauffement climatique.

Vigies du littoral

À partir d'une présentation riche et documentée, devant un parterre d'une soixantaine de personnes, le Conseil a présenté les risques, leurs déclinaisons, les plans d'action dans les communes de Sud Estuaire, et au-delà, autour de la montée des eaux, les températures extrêmes, la sécheresse pour n'en citer que quelques-uns. Bien sûr, la tempête Xynthia et les enseignements et actions qui en ont été tirés ont été longuement évoqués et Pascal Picquet qui

effectuait cette présentation a évoqué les travaux de la digue de Mindin (Ouest France du 13 janvier 2022) ainsi que la mise en place de vigies du littoral à Saint-Brevin pour surveiller l'évolution du trait de côte.

Le Conseil avait préparé un questionnaire, mutualisé avec les autres communautés, pour recueillir la perception des habitants avant et après la présentation.

Ces éléments seront consolidés et restitués, auprès des élus et des citoyens, sous une forme qui reste à définir, et servira de support à l'élaboration d'un plan d'actions.

Le Conseil continue son travail d'information et animera des réu-

nions publiques, le 16 février à Paimboeuf et le 23 à Saint-Père-en-Retz.

« Nous travaillons également sur le transport à la demande – nous présenterons nos travaux aux élus le 15 mars – et sur une charte de ruralité sur le bien vivre ensemble, complète Michel Maquevico, coordinateur du projet. Nous voulons retisser le lien entre les élus et les citoyens et invitons les habitants à nous rejoindre. »

Contact : tél. 02 40 27 27 35 ou conseildeveloppement@cc-sudestuaire.fr

Sud Estuaire entretiendra la digue de Corsept

Sud Estuaire – La digue de Corsept qui protège la piste de La Loire à vélo et, derrière l'étié, les habitations bordant le fleuve, a été déclassée par l'État. La CCSE l'entretiendra mais ça aura un coût.

Le conseil de développement Sud Estuaire veut sensibiliser la population aux conséquences du réchauffement climatique sur notre territoire. Elles s'illustrent principalement par un risque de tempête ou d'inondation suite à la montée des eaux. Il s'agit de données récoltées par ces bénévoles qui se veulent « un trait d'union entre les citoyens et les élus ». Certains l'ont bien compris, car lors de la deuxième réunion, organisée mercredi à Paimboeuf, pour présenter les données et recueillir la perception des habitants sur les effets du changement climatique, la salle comptait une majorité de Corseptins inquiets de l'avenir de la digue de Corsept.

« On l'entretiendra mais on n'aura aucune subvention »

Un article paru dans nos colonnes le 13 janvier indiquait que celle-ci a été déclassée par l'État faute d'utilité suffisante dans la protection. Les habitants proches de la Loire s'interrogent. Marie Piveteau, propriétaire du Manoir de l'Espérance est venue chercher des réponses. « Les Corseptins sont impactés par ce déclassement. Qu'est-ce que cela veut dire déclassement. La digue ne sera plus entretenue ? Et la Loire à vélo qui passe à son pied ? Nous avons des documents qui prouvent qu'elle protège des habitations et qu'elle est efficace. »

Un membre du conseil de développement lui répond : « L'État se désengage et ne l'entretiendra pas mais la continuité territoriale peut l'entretenir. » Cela tombe bien, Yannick Morez, le président de la communauté de communes Sud Estuaire (CCSE) est présent. Il prend le micro : « L'État n'a jamais entretenu les



La digue en bord de Loire protège la piste cyclable de La Loire à vélo, et derrière l'étié, les habitations qui bordent le fleuve.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

digue, d'où la catastrophe Xynthia... mais a transféré cet entretien aux intercommunalités via la disposition Gemapi (1) en autorisant à lever une taxe, bien conscient que cet entretien va coûter cher, d'autant qu'il n'a pas été effectué depuis longtemps », explique-t-il en préambule.

« Les travaux de renforcement de la digue de Mindin, c'est deux ans d'étude. Elle va être classée car elle protège déjà plus de 600 personnes hébergées dans l'établissement (l'Établissement médico-psychologi-

que de Mindin, à Saint-Brevin). Cela permet 80 % de subventions. »

Quand à la digue de Corsept, reprend Yannick Morez, « elle était classée depuis 2012. Derrière elle, une trentaine d'habitations. Pour les services de l'État, ce n'est pas suffisant. Cela ne veut pas dire qu'on ne l'entretiendra pas, mais on n'aura aucune subvention. Il y a aussi la question de la piste cyclable qui appartient au Département. La CCSE lèvera une taxe en fonction des travaux à prévoir pour l'entretien des digues et des cours d'eau. On

est en train de recruter un technicien Gemapi pour mettre en place un entretien régulier et établir son coût. » Un engagement du président de la CCSE de nature à rassurer les Corseptins.

Contact : conseildeveloppement@cc-sudestuaire.fr

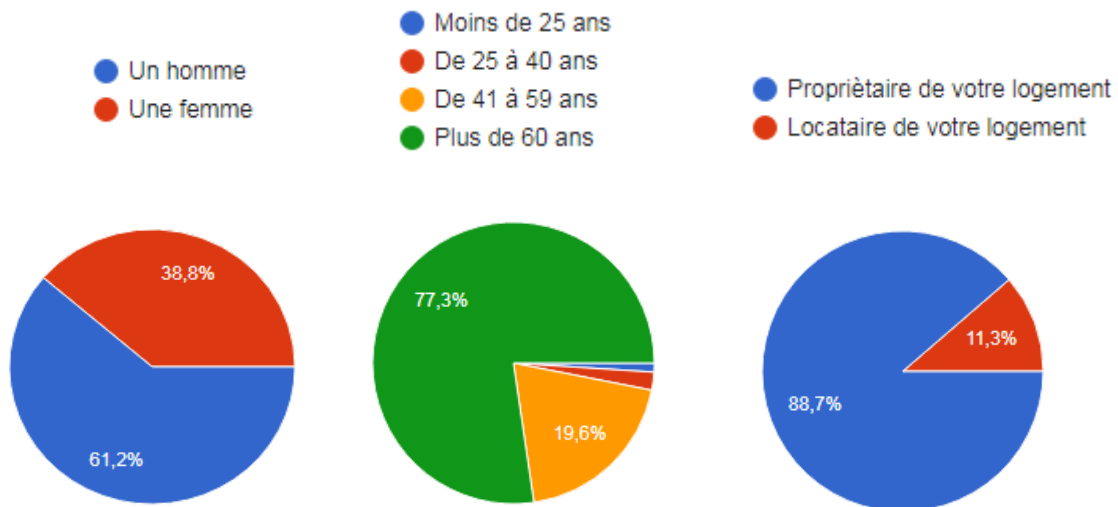
(1) La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) est une compétence obligatoire récente confiée aux intercommunalités.

ANNEXE 3 (avant diffusion du diaporama)

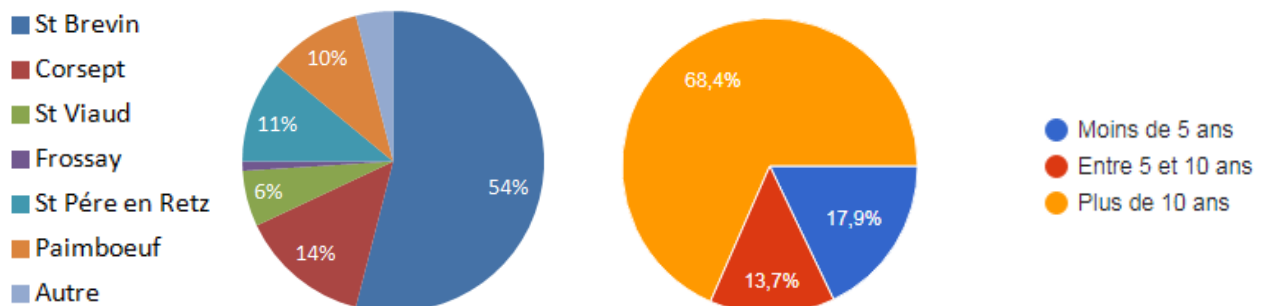
Relevé statistique des réponses aux questionnaires

1 - Caractéristiques de la population

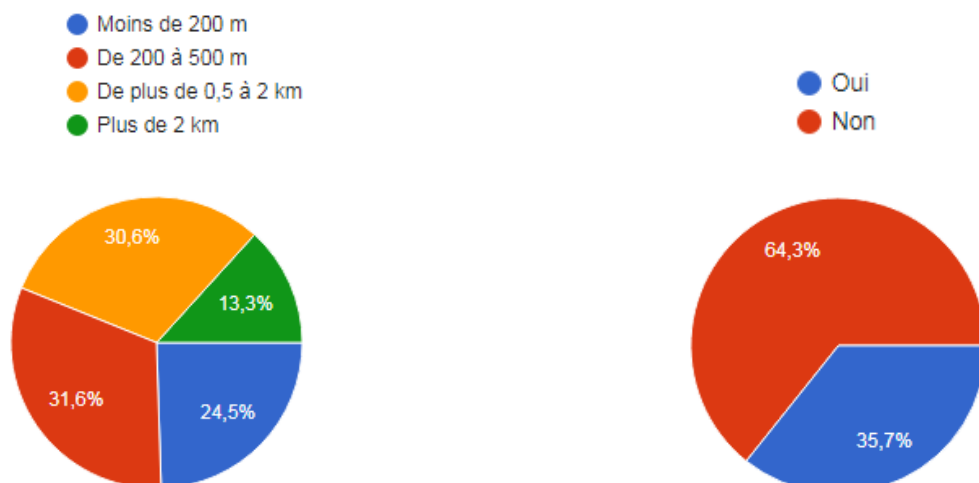
Qui êtes-vous ?



Lieu de résidence principale / Ancienneté sur le territoire



Distance de l'habitation du littoral ou de l'estuaire/Personne ayant été impactée par un événement majeur

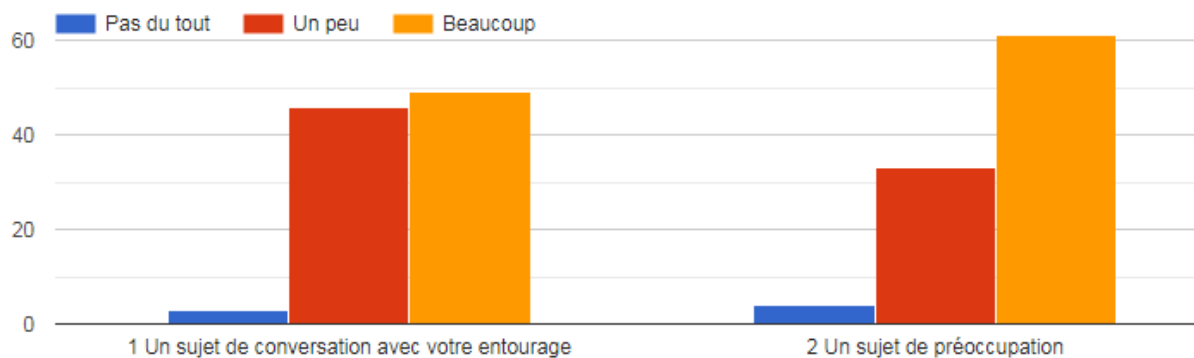


Nota : dans la suite du document les diagrammes en "bâton" représentent un effectif. Il convient de préciser que pour chaque item certaines personnes n'ont pas répondu, ce qui veut dire que l'effectif de 98 personnes n'est pas constant sur chaque vue.

2. Connaissance des effets et des conséquences du changement climatique (avant projection du diaporama)

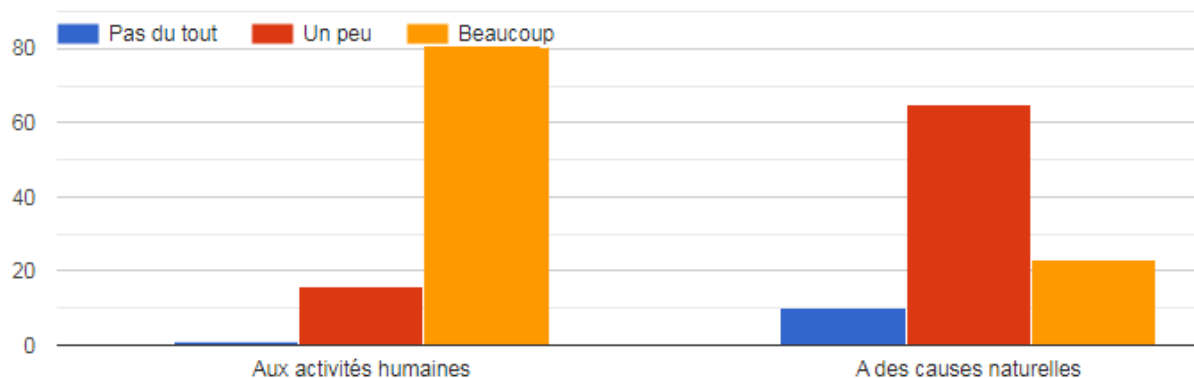
- Perception globale

Le changement climatique est-il ?



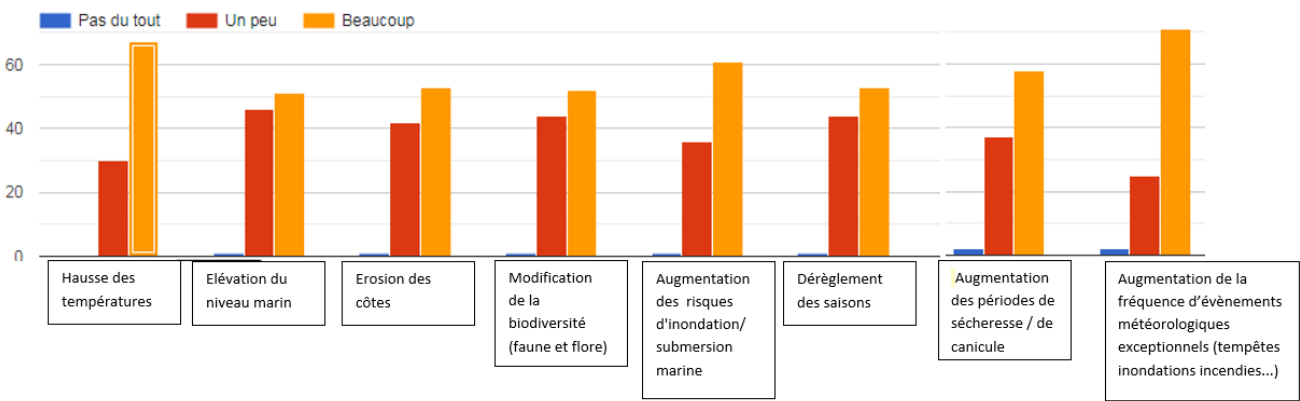
- Origines du changement climatique

Diriez-vous que le changement climatique est dû ?



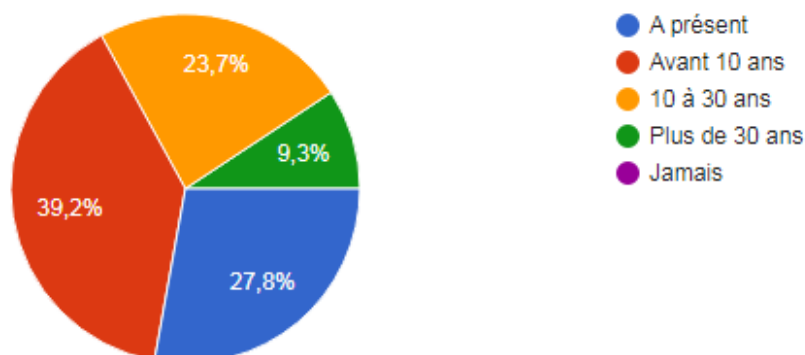
Connaissance des effets du changement climatique

Selon vous, quels sont les principaux effets du changement climatique ?

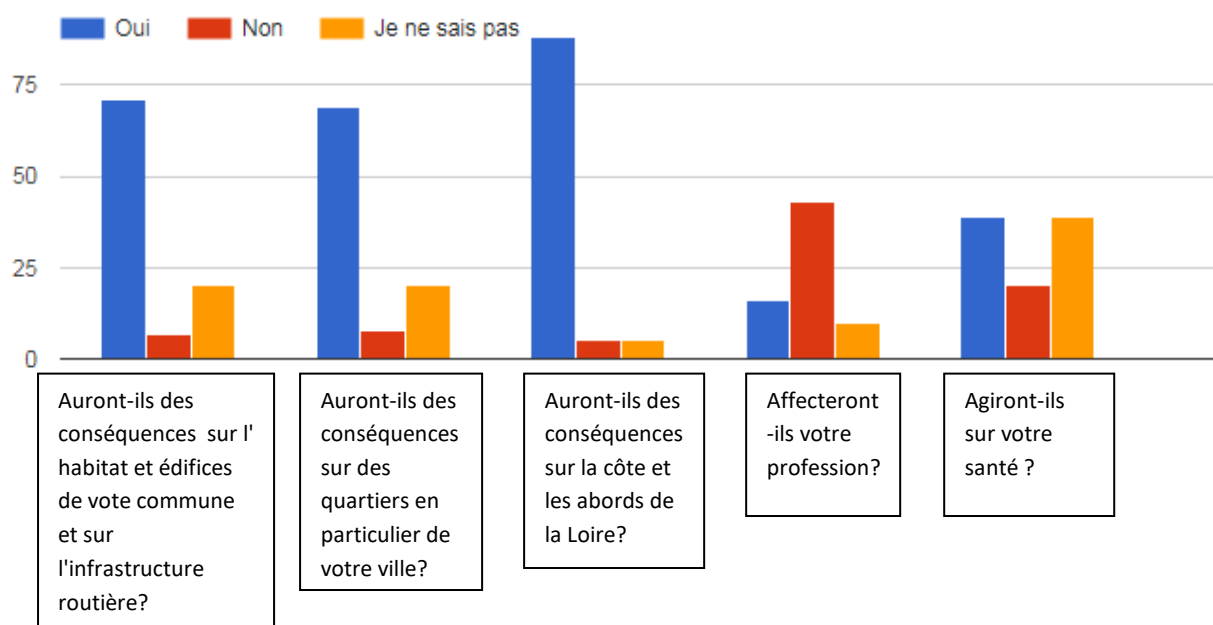


3. Les conséquences du changement climatique sur la vie quotidienne (avant projection du diaporama)

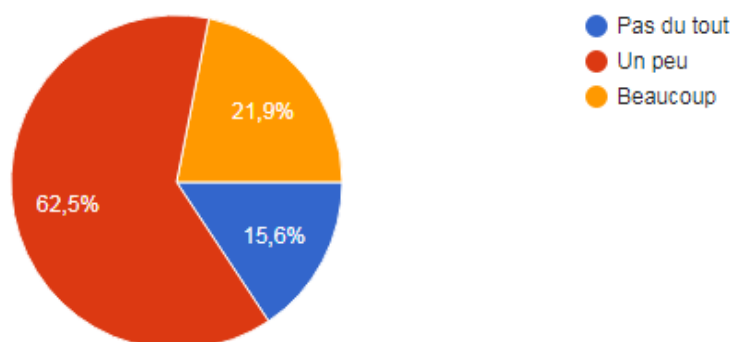
A quelle échéance, pensez-vous que les effets du changement climatique influenceront directement votre vie quotidienne



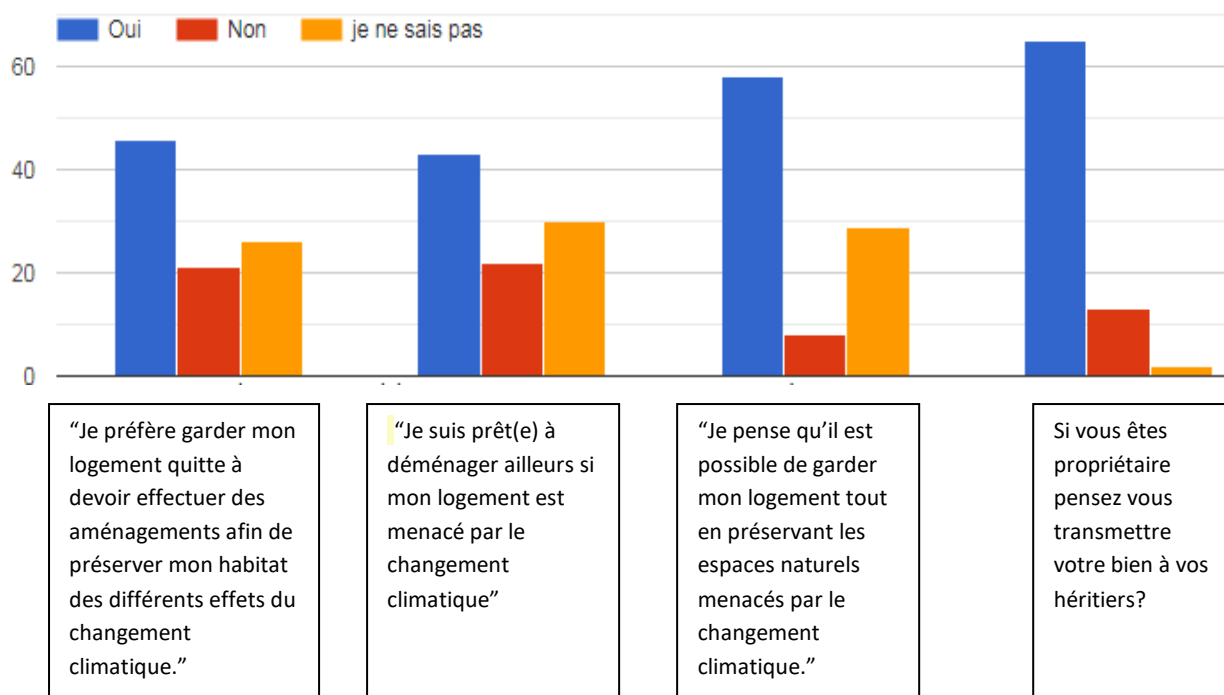
A votre avis, les impacts du changement climatique dans les 30 années à venir, sur le vie quotidienne ?



Face au changement climatique pensez vous que votre logement est soumis à un risque dans les 30 ans à venir ?

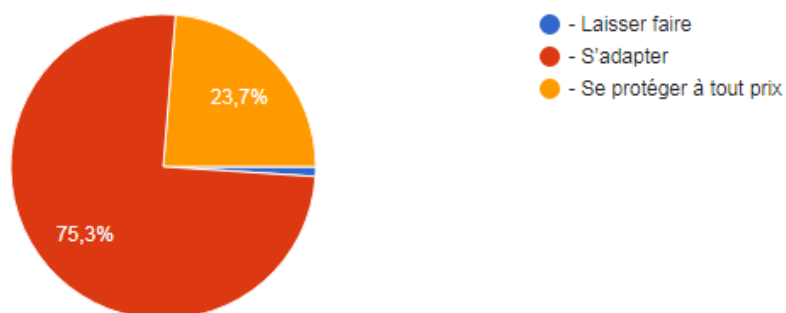


Face au changement climatique, si je suis dans une zone à risque :

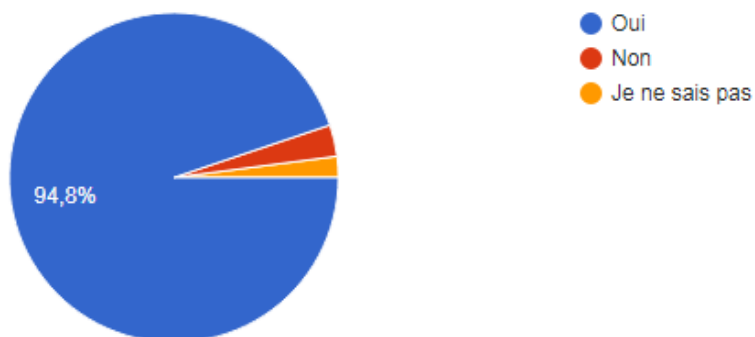


4. Adaptation au changement climatique pour les 30 ans à venir (avant projection du diaporama)

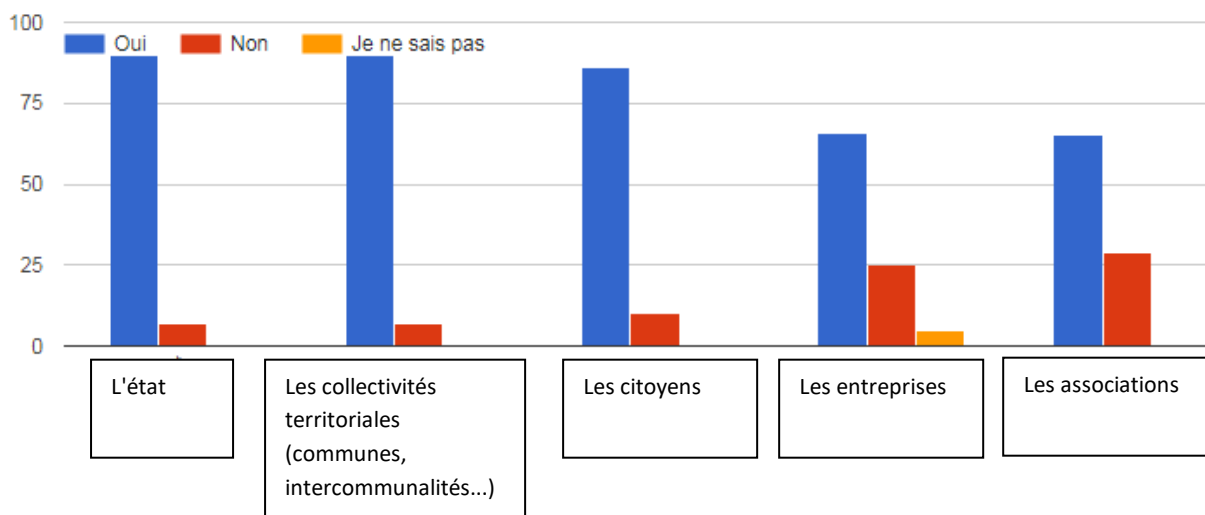
Lequel de ces choix vous semble le plus adapté au changement climatique ?



Pensez-vous qu'il faut mieux communiquer sur les effets et risques liés au changement climatique ?



Selon vous, qui peut intervenir dans le cadre du changement climatique ?

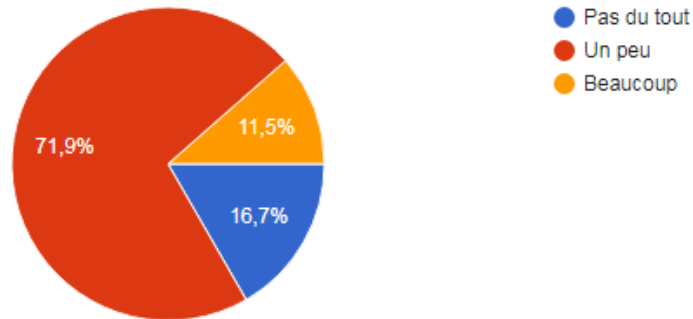


ANNEXE 4

Relevé statistique des réponses aux questionnaires, après diffusion du diaporama

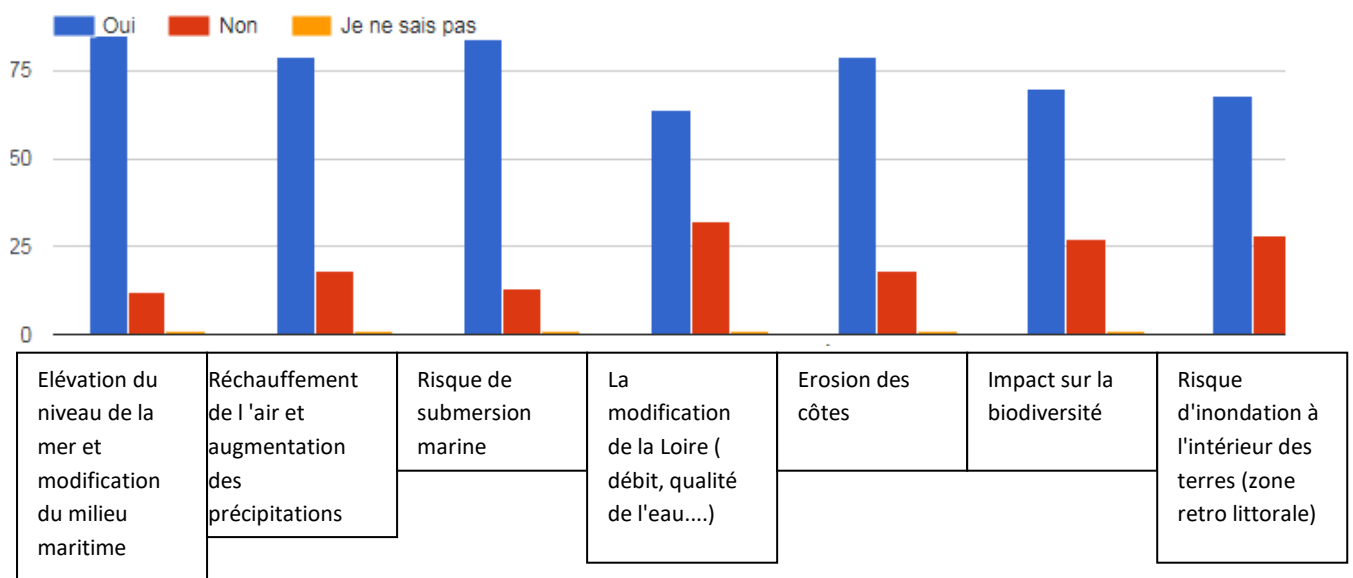
1. Evolution de la perception de la population

Après communication des documents (diaporama) avez-vous ressenti une évolution dans votre perception du changement climatique et de ses conséquences ?



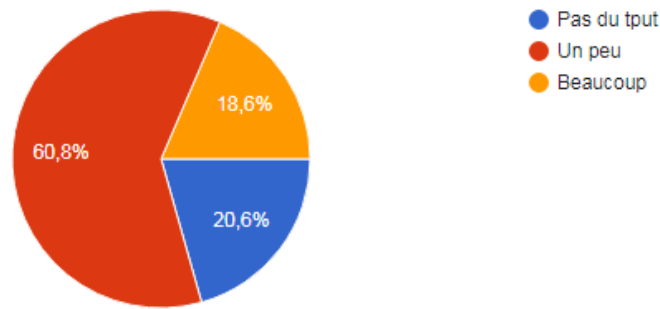
2. Connaissance des effets du changement climatique

Aviez-vous connaissance des données scientifiques du changement climatique sur les items ci-dessous ?

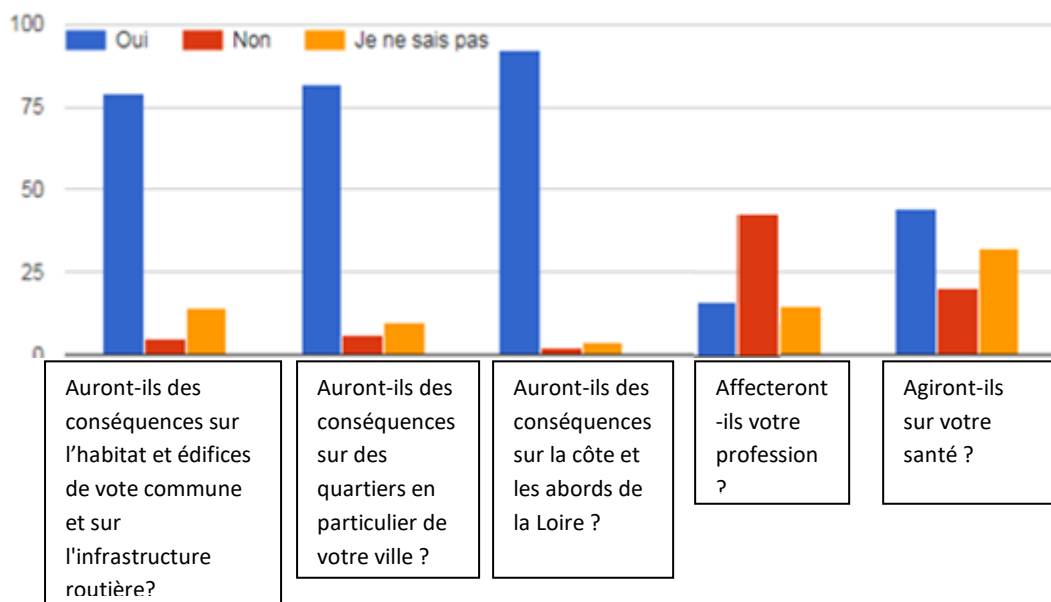


3. Conséquence des effets du changement climatique dans les 30 ans à venir

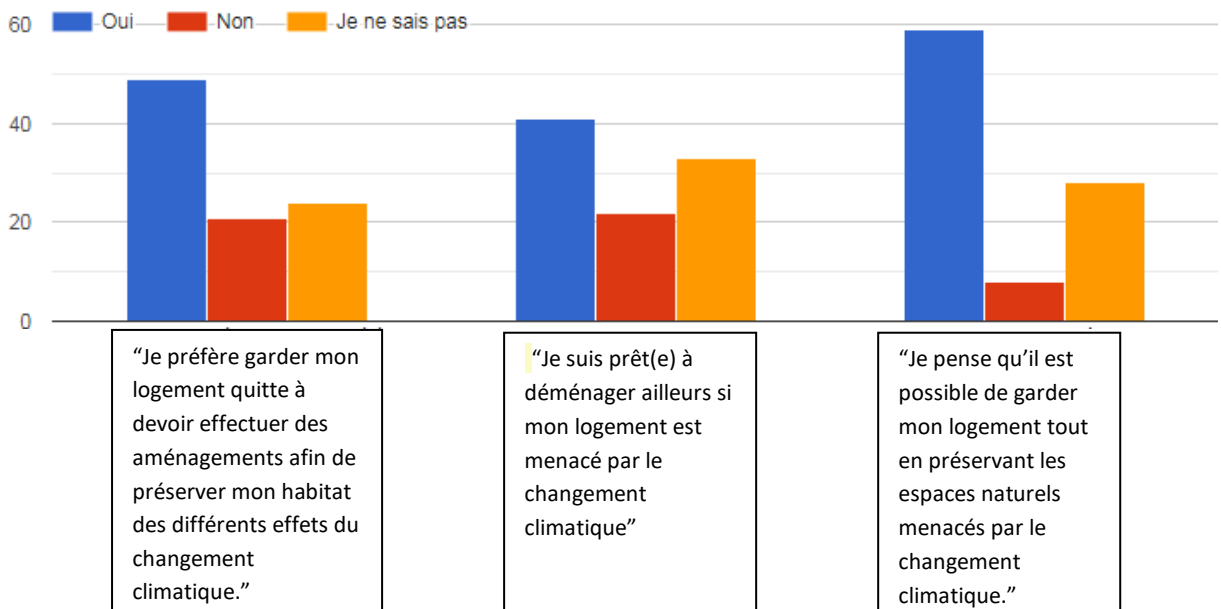
Face au changement climatique, pensez-vous que votre logement est soumis à un risque dans les 30 ans à venir ?



A votre avis, les impacts du changement climatique dans les 30 années à venir, sur le vie quotidienne ?

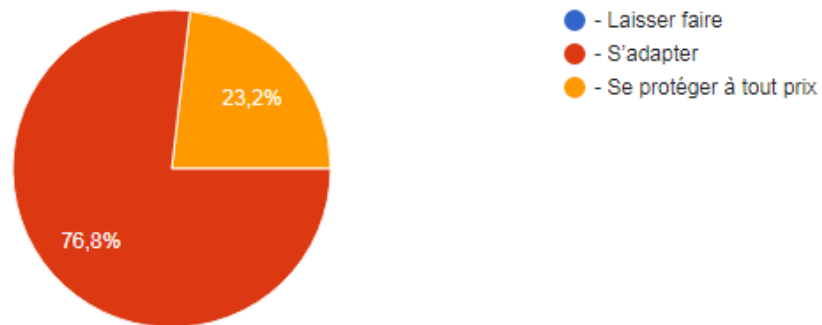


Face au changement climatique, si je suis dans une zone à risque :



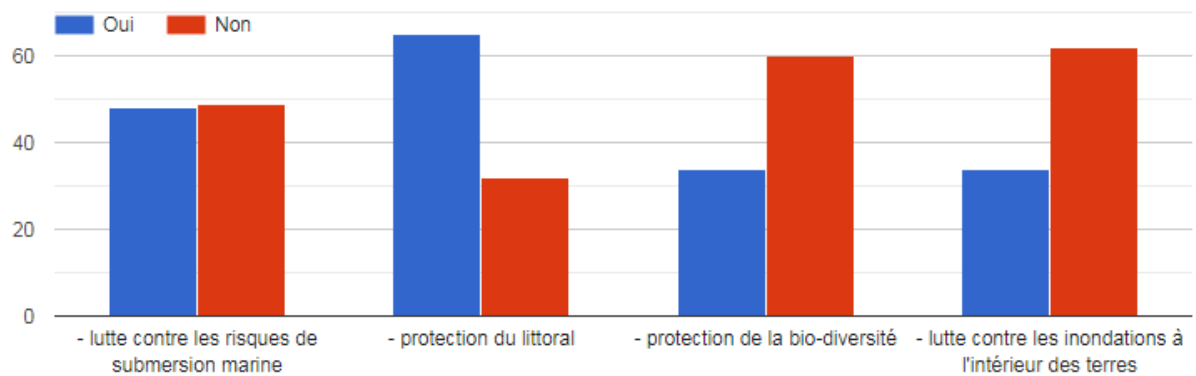
5. Adaptation au changement climatique

Lequel de ces choix vous semble le plus adapté face au changement climatique ?



6. Connaissance des actions entreprises par les collectivités territoriales

Avez- vous connaissance d' actions entreprises par les Collectivités locales du territoire (intercommunalité, communes) pour lutter contre les effets du changement climatique ? En matière de :



Remerciements et bibliographie :

- Services de la Communauté de communes Sud-Estuaire,
- Données du PCAET de la Communauté de communes Sud-Estuaire,
- Données du Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Retz,
- Echanges passionnants en inter Conseils de Développement (Sud Estuaire, Pornic Agglo, Estuaire et Sillon, Nantes Métropole, Carène, Cap Atlantique),
- Enquête d'étudiants en Master de géographie de l'IGARIN.
Dans le cadre d'une étude sur les "représentations du changement climatique sur le littoral" pour le conseil de développement de la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire),
- Conférence de Mr Hainigue, chargé de mission PCAET à la CARENE,
- Conférences des Professeurs Fattal, Robin et Maanan de l'université de Nantes (Observatoire Régional des Risques Côtiers - ORC2),
- Préfecture des Pays de Loire et de Loire Atlantique,
- Rapport du GIEC – Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat,
- Météo France
- GIP Loire-Estuaire (Groupement d'Intérêt Public)
- SHOM (Service Hydrographique Océanographique de la Marine),
- Ministère de la Transition Ecologique,
- Notes personnelles : Serge Pucelle et Pascal Picquet – CDSE.